



Une solution écologique de clôture de propriété, de production d'énergie électrique, pour réduire considérablement vos factures.

Une clôture design, durable, écologique, résistante à la corrosion, aux UV et aux intempéries. 50 ans et + de production solaire pour réduire votre dépendance énergétique.



Avant travaux



Après travaux

Avantages

- Un investissement rentable en prévision de l'augmentation du prix de l'énergie.
- Un placement avantageux pour votre retraite, augmentation de votre pouvoir d'achat.
- Une plus-value importante pour votre résidence.
- Amélioration de la cotation de classe énergétique du logement sans travaux d'isolation.
- Economie sur la taille des haies saisonnières contraignantes et coûteuse.
- Equipement évolutif, chargeur de véhicule électrique, augmentation du stockage et du nombre de panneaux.
- Possibilités de réaliser une clôture en mitoyenneté avec partage de la production électrique.
- Adapté aux résidences individuelles, tertiaire et professionnel.

Comparaison avec des panneaux solaires installés sur toit.

- fini les risques d'incendie sur toitures, gestion en temps réel pour une sécurité optimale.
- Moins de risques de dégâts causés par les intempéries (ex: grêlons)
- Conçus pour résister aux vents violents.
- Meilleur rendement avec une production solaire double face du claustra.
- Entretien simple au jet d'eau à hauteur d'homme.
- Isolation phonique et visuelle pour les zones à fort trafic.
- Application connectée de suivi de production simple et ludique.

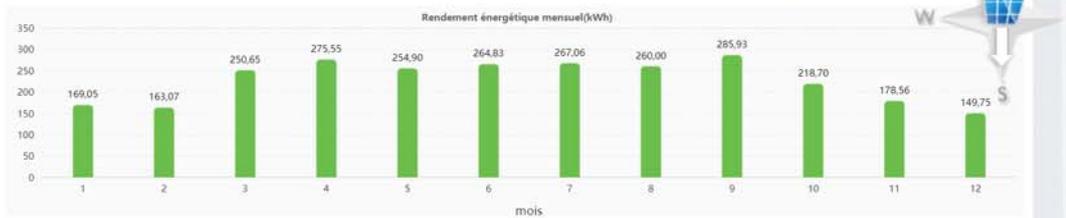


Notre équipe qualifiée RGE s'occupe de toutes les étapes de votre projet :

- Numérisation 3D de votre terrain et proposition visuelle 3D du projet.
- Devis et demande d'autorisation suivant le Plan d'urbanisme en application.
- Pose de la clôture solaire, installation électrique, réglages et suivis à distance.
- En option:
 - Optimisation de votre installation électrique et système de chauffage.
 - Installation de pompe à chaleur effectuée par nos soins pour un rendement encore plus important.
- Garantie décennale.

Exemple de production pour une clôture de 10 mètres en position verticale.

Exposition au sud :
Production de 2 740 Kwh/an.



Exposition Est/Ouest :
Production de 1 340 Kwh/an.

Fin des tarifs réglementés gaz au 1er juillet 2023.

Forte augmentation du prix de l'électricité en 2023.



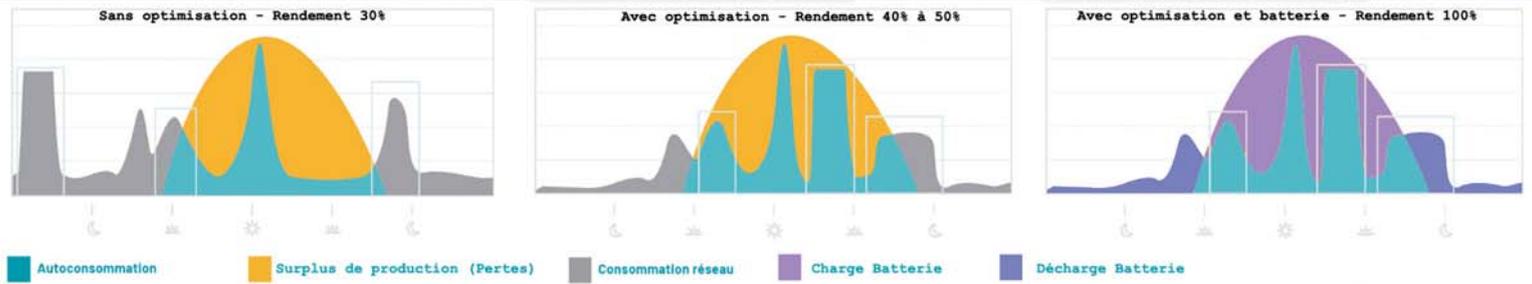
Avant travaux



Après travaux

Pourquoi choisir l'autoconsommation avec stockage sur batterie en comparaison avec la réinjection du surplus sur le réseau.

La production photovoltaïque est basée sur l'irradiation solaire de la journée, Vous ne consommez pas l'énergie produite car vous êtes absent pendant la production électrique.



Sans optimisation avec réinjection du surplus dans le réseau:

Sans optimisation du système plus, de 70% de la production électrique est renvoyée sur le réseau à un tarif plus bas que votre tarif d'achat. Vous devez racheter cette énergie au réseau aux heures sans ensoleillement. **Vous serez soumis aux augmentations des futurs tarifs.**

Avec optimisation:

Vous devez décaler l'utilisation des appareils consommateurs aux heures d'ensoleillement pour augmenter l'autoconsommation de 40 à 50%. L'excédent est réinjecté dans le réseau.

Autoconsommation totale avec optimisation et stockage:

Avec la constante augmentation du prix de l'énergie, l'autonomie énergétique est le seul moyen de gérer son budget pour les années à venir.

L'autoconsommation avec stockage sur batterie lithium permet de consommer 100% de l'énergie produite par vos panneaux solaires et de la restituer au moment où vous en avez besoin, le matin au lever, en soirée, pour votre chauffage et pour la production d'eau chaude sanitaire.

En cas de coupure du réseau, le système reste actif en autonomie totale ou partielle.

L'énergie électrique stockée dans la batterie est disponible à tout moment pour vos appareils, par exemple, la **recharge de votre véhicule électrique ou hybride.**

Dimensionnement et optimisation:

Nous réalisons l'étude complète de votre consommation annuelle et vous conseillons un nombre de panneaux et une quantité de stockage sur batterie suffisants pour subvenir à vos besoins hivernaux. La production solaire est divisée par 2 en hiver. Votre production solaire suivant l'espace disponible peut être insuffisante pour pallier à l'ensemble de la consommation de votre foyer. Dans ce cas, la batterie prélève l'électricité sur le réseau au tarif le plus avantageux « heures creuses » pour la restituer au moment où l'énergie électrique est la plus chère, vous faisant économiser financièrement.

Vous aurez donc **de mars à septembre, le double d'énergie disponible** pour votre piscine, votre spa ou votre véhicule électrique ou tout autre équipement énergivore.

Des aides de l'état pour les installations photovoltaïques sont envisageables sous conditions, après validation de votre système électrique par le consuel, laquelle vous sera demandée avant tout devis ou pré-étude.

- Prime à l'autoconsommation uniquement avec revente du surplus au réseau pour être éligible.
- TVA réduite à 10% pour une installation solaire de 3kWc maximum, soit une clôture horizontale de 16 mètres ou verticale de 9 mètres.
- TVA à 5,5% pour l'installation de pompe à chaleur dans le cadre d'une rénovation énergétique.
- Aides locales pour photovoltaïques à définir suivant la localité du projet.

Versions et dimensions des claustras

Plusieurs dimensions et orientations des panneaux sont possibles. Une pré-étude de votre projet sur site est obligatoire pour définir un budget prévisionnel.

